



**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES  
PAR PIPELINES**

**S.A au capital de 14,3 millions de dinars  
Boulevard de la terre– Centre Urbain Nord–Tunis Elkhadra**

**ORDRE DU JOUR LE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

1. Examen du rapport d'activité du conseil d'administration ainsi que les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes
3. Approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2005
4. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2005
5. Affectation du résultat de l'exercice 2005
6. Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2005
7. Cooptation de deux (2) nouveaux administrateurs
8. Autorisation au conseil d'administration pour le lancement d'un emprunt obligataire dans la limite de trente millions de dinars ( 30.000.000,000)

**PROJET DE RESOLUTIONS**  
Assemblée Générale Ordinaire  
Du 23 juin 2006

Première Résolution :

L'assemblée générale ordinaire après lecture du rapport du conseil d'administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2005 ainsi que les différentes observations échangées en cours de séance, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2005.

**Cette résolution a été adoptée à .....**

Deuxième Résolution :

L'assemblée générale ordinaire donne quitus à l'ensemble des administrateurs concernant leur gestion pour l'année 2005.

**Cette résolution a été adoptée à .....**

Troisième Résolution :

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice net de l'exercice 2005 qui s'élève à 3.934.094,837 Dinars ainsi que les reports à nouveau antérieurs :

<b>Résultat de l'exercice 2005</b>	<b>3 934 094,837</b>
Reports à nouveau antérieurs	6 721 132,451
<b>Total à répartir</b>	<b>10 655 227,288</b>
Réserves légales	196 704,742
<b>Dividendes</b>	<b>2 717 000,000</b>
Dotations au fonds social	150 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>3 063 704,742</b>
Net à reporter	7 591 522,546

Elle fixe par conséquent à 0,950 dinars le dividende par action. Ce dividende sera mis en paiement à partir du ..... 2006.

**Cette résolution a été adoptée à .....**

#### **Quatrième Résolution :**

L'assemblée Générale Ordinaire entérine la cooptation de :

- Monsieur Brahim LAAJIMI en remplacement de Monsieur Chaabane KHELIFA pour une durée de trois (3) années en tant qu'administrateur représentant la STIR .
- Monsieur Ali BEN NASR en remplacement de Monsieur Noureddine KHANCHOUCHE pour une durée de trois (3) années en tant qu'administrateur représentant la STIR

**Cette résolution a été adoptée à .....**

#### **Cinquième Résolution :**

L'assemblée générale ordinaire fixe à Sept Cent Cinquante dinars (750 dinars) le montant du jeton de présence par administrateur par conseil pour l'année 2005.

**Cette résolution a été adoptée à .....**

#### **Sixième Résolution :**

L'assemblée générale ordinaire en application de l'article 19 des statuts autorise le conseil d'administration à émettre au nom de la société un emprunt obligataire dans la limite d'un montant maximum de trente millions de dinars ( 30.000.000 dinars) en une ou plusieurs tranches et à en fixer les modalités.

**Cette résolution a été adoptée à .....**

#### **Septième résolution**

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir les formalités légales.

**Cette résolution a été adoptée à .....**

SOTRAPIL

DOCUMENT D'INFORMATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 23 juin 2006

ADMINISTRATEURS REPRESENTANTS DE LA STIR

**Mr. Adnane BELHAJAMOR**  
(47 ans)

Président Directeur Général de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines depuis Août 2001.

*Ex-PDG de deux entreprises publiques- GRAFOUPAST et GICA avant la SOTRAPIL.*

A été administrateur de 4 entreprises publiques en totalité.

D.E.A. stratégies industrielles internationales de l'université Paris I.

Membre du Conseil économique et social d'octobre 1994 (Président de la Commission des relations extérieures et de la coopération de 1998 à 2001) continue d'être membre du C.E.S.

**Mr Ali LABIADH**  
(52 ans)

Ingénieur en électromécanique.

Président Directeur Général de La Société Tunisienne des Industries de Raffinage.

Ex- Président Directeur Général de l'AFI, de l'OPNT, de la STIP et de la SOTULUB.

Administrateur au conseil d'administration de la SNDP.

**Mr. Brahim LAAJIMI**  
(54 ans)

**Ingénieur en applications des produits de pétrole (IFP).**

Directeur du raffinage, du transport du stockage et de la distribution à la Direction Générale de l'Energie.

Ex-Directeur à la SNDP.

Membre du conseil d'administration de la STIR et de la SOTULUB.

**Mr Tarek GHOMRASNI**

Maîtrise en gestion des ressources humaines +

( 39 ans)

Diplôme du cycle supérieur de l'Ecole Nationale d'administration.

Administrateur Conseiller, Directeur au Ministère de l'Industrie de l'Energie et des Petites et Moyennes Entreprises.

Administrateur à la SOTRAPIL depuis décembre 1998.

Administrateur à la SNDP et à la SEREPT.

**Mr. Ali BEN NASR**  
( 42 ans)

Ingénieur Principal en Génie Electrique

Chargé de la Direction du matériel à la Société Tunisienne des Industries de Raffinage.

**Membre du comité permanent d'audit de La SOTRAPIL.**

**Mme Kaouther GHOMRASNI**  
(34 ans)

Maîtrise en économie + Diplôme de l'IFID

Inspecteur Central - Sous-Directeur de la Coopération Bilatérale – Direction Générale de la Gestion de la Dette et de la Coopération Financière- Ministère des Finances

Membre du comité permanent d'audit de La SOTRAPIL.

#### ADMINISTRATEURS REPRESENTANTS DE L'ETAP

*Mr Mohamed Mokhtar KRISSAANE*  
(53 ans)

*Diplôme H.E.C. Tunis + Master H.E.C Montréal*

Directeur Central à l'ETAP

*Ex-PDG de la Zone Franche de Zarzis*

Administrateur à la SOTRAPIL depuis Décembre 1986 et membre du comité permanent d'audit de la SOTRAPIL .

Administrateur à MARETAP et TPS (Thyna Petroleum Services).

**Mr Mohamed Hazem ENNAIFER**  
(44 ans)

*Ingénieur d'Etat en Production Pétrolière*

Chef du département calcul économique et cost control à l'ETAP.

A participé à plusieurs missions ayant impliqué l'ETAP

Expert auprès des tribunaux de Tunis dans le domaine de l'industrie de pétrochimie.

Membre de la commission interne des marchés de la SOTRAPIL.

#### ADMINISTRATEUR REPRESENTANT DE LA SNDP

**Mr Mohamed ABDELKRIM**  
( 55 ans)

Gestionnaire de formation , carrière professionnelle à la  
SNDP , actuellement  
directeur financier à la SNDP.  
Membre de la commission interne des marchés de la  
SOTRAPIL.

**ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LE GROUPE PRIVE DRISS**

**Mr. Hichem DRISS**  
( 50 ans)

*Pharmacien de formation , DESS en Administration des  
Entreprises, MBA stern University of NY.*

*Président Directeur Général de plusieurs sociétés  
hôtelières , PDG de SICAF ESSALAMA*

**Membre du conseil d'administration des sociétés :**  
**Alkimia, ICF et SOTUVER.**

L'A.G.O se prononcera sur la cooptation de la nomination de Monsieur Brahim  
LAAJIMI et Monsieur Ali BEN NASR.

**CONTROLEUR D'ETAT**

**Mr. Nabil SMIDA**  
(38 ans)

**Cadre conseiller des services publiques, contrôleur au  
sein du corps des contrôleurs d'Etat (Premier Ministère  
– Secrétariat Général du Gouvernement)**

Cycle supérieur de l'ENA ,  
Ecole Nationale du trésor de Paris

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF**

Cabinet AMC Ernst & Young  
désigné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25  
juin 2004 commissaire aux comptes de la  
SOTRAPIL pour les exercices 2004-2005 et 2006.

**REMARQUES**

Compte tenu du programme d'investissement envisagé par la SOTRAPIL, l'assemblée Générale Ordinaire sera appelée à déléguer au Conseil d'Administration le pouvoir de lancer un emprunt obligataire dans la limite d'un montant maximum de trente millions de Dinars en une ou plusieurs tranches le cas échéant. Il est à rappeler que seule une A.G.O peut attribuer une délégation à cet effet au conseil d'administration

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>	<b>MONTANT (EN DINARS)</b>	<b>TAUX EN % DU CAPITAL</b>
<b>STIR</b>	973.346	4.866.730	34,03
<b>ETAP</b>	522.792	2.613.960	18,28
<b>STEG-SNDP</b>	36.234	181.170	1,26
<b>Groupe privé DRISS</b>	433.434	2.167.170	15,16
<b>FLOTTANT</b>	894.194	4.470.970	31,27
<b>TOTAL</b>	<b>2.860.000</b>	<b>14.300.000</b>	<b>100,00</b>